

DISTRIBUTION DES CARTES D'ÉLECTEUR ET DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ À BERLIN (modifié et complété le 20 octobre 2010)

La communauté ivoirienne de la circonscription électorale de l'Allemagne est informée que la distribution des cartes d'électeur et des cartes nationales d'identité démarrera **le jeudi 21 octobre 2010** à partir de 9 heures dans les locaux de l'Ambassade de Côte d'Ivoire à Berlin pour prendre fin **le samedi 30 octobre 2010 à 13 heures**.

A cet effet, une délégation de la Commission Nationale de Supervision de l'Identification (CNSI) sera en mission à l'Ambassade à partir du mercredi 20 octobre 2010.

Les retraits des cartes ont lieu tous les jours (y compris les samedi et dimanche) suivant les horaires ci-après:

- lundi au vendredi: de 09 heures à 17 heures
- samedi et dimanche: de 09 heures à 13 heures.

Au retrait de leurs cartes, les personnes concernées, c'est-à-dire celles dont les noms figurent sur la liste électorale définitive affichée à l'Ambassade, sont priées de **SE PRESENTER PERSONNELLEMENT** aux agents électoraux, munies de leur récépissé d'enrôlement.

Aucun retrait ne sera possible par procuration.

Ceux qui ont égaré leur récépissé devront se munir de l'original de tout autre document d'identité (extrait de naissance, carte consulaire, passeport en cours de validité, etc.). Pour ces pièces-ci, il est demandé de prévoir également une photocopie qui sera retenue par l'agent électoral.

Les cartes qui n'auront pas été retirées par leurs titulaires au 30 octobre 2010 seront restituées à la Commission Electorale Indépendante à Abidjan.

L'Ambassade se tient à disposition pour toute information complémentaire.
Contacts: 030/89 06 96 113 ou 0174 170 55 26.

Fait à Berlin, le 19 octobre 2010

Le Chargé d'Affaires a. i.